

Circulation apaisée ou stressée ?

Nombre de vélos remontent nos rues en sens unique. Le code de la route le permet pour les zones limitées à 30 Km, marquage au sol, nouveaux panneaux de circulation autorisant pour certains les vélos à passer au feu rouge. De nouvelles pistes cyclables naissent sur Palaiseau. Nous sommes bien évidemment favorables à la circulation partagée mais pas aux risques d'accidents. Certaines rues représentent un véritable danger. Des rues si étroites qu'il devient difficile voire impossible de se croiser en toute sécurité, à Palaiseau, ces cas de figure sont nombreux. C'est à se demander si les décideurs ont tenté l'expérience ! Le maire devrait affiner son plan vélo en tenant compte de la physionomie de nos rues. L'appel, avec l'argent public, d'un cabinet d'étude, encore un, B&L évolution doit corriger la copie.

Eric HOUET, Nicolas DENNIELOU
contact@Palaiseauensemble.fr